

Un système français qui diffère déjà beaucoup de ceux des autres pays européens

En matière d'impôts et taxes, la chose est entendue: la France est championne d'Europe des prélèvements obligatoires, quel que soit l'arbitre. Selon l'institut européen de statistiques Eurostat, le total des taxes, impôts, contributions ou autres cotisations sociales culmine ainsi à 48,4 % dans l'Hexagone fin 2017, dernière année disponible avec des données complètes. Soit 8,2 points de plus que la moyenne des pays de l'Union européenne.

Mais il faut dépasser les niveaux absolus de prélèvements pour prendre la juste mesure des systèmes fiscaux des pays européens. Leur fine comparaison qu'a réalisée François Écalle, l'expert en finances publiques sur son site Fipeco, débouche ainsi sur quelques faits, surprenants que les Français feraient bien d'avoir en tête avant le lancement, la semaine prochaine, du grand débat national dont l'une des quatre thématiques phares est la fiscalité.

► **L'impôt sur le revenu tricolore est moins lourd qu'ailleurs.** Cette surprise s'explique aisément. L'impôt sur le revenu (IR) représente 8,7 points de PIB, soit 0,7 de moins que la moyenne européenne. Et ce alors que le taux marginal d'imposition s'élève à 54,5 % (tranche d'IR de 45 % additionnée à la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus et la CSG), le plus fort à l'exception de la Suède, du Dane-

mark et du Portugal. Mais il n'est surtout acquitté que par moins de la moitié des foyers fiscaux, précisément 43 % au dernier pointage.

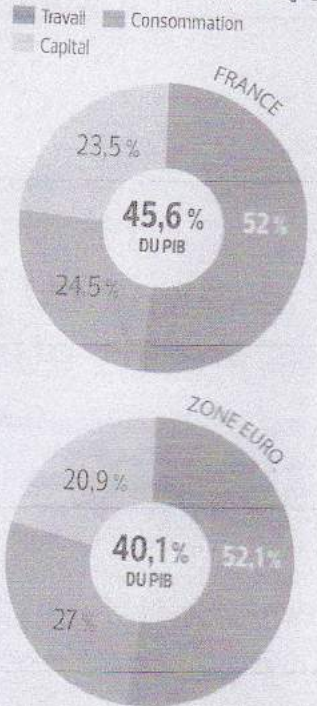
► **Des taxes énergétiques de même ampleur.** Là encore, le résultat peut surprendre: les taxes sur la consommation énergétique en France se situent dans la moyenne européenne (1,8 % du PIB, versus 1,9 %). « Si les taux de taxation des carburants y sont parmi les plus élevés, il existe en effet en France de nombreux dispositifs qui permettent à des professions particulières de bénéficier d'exonérations, de taux réduits ou de remboursement de ces taxes », explique François Écalle.

► **Un impôt sur les sociétés légèrement supérieur.** Une fois encore, malgré un taux d'imposition facialement élevé de 33,33 % (en baisse depuis 2017 et annoncé à 25 % en 2022), l'impôt sur les sociétés (IS) ne pèse pas beaucoup plus lourdement qu'ailleurs (2,9 % du PIB, contre 2,7 % dans l'UE).

► **Des impôts de production plus lourds.** Si l'IS est plus faible, les impôts pesant sur le haut du bilan des entreprises, en revanche, dépassent de 2,2 points de PIB la moyenne européenne. Impôts locaux, forfait social, CFE (cotisation foncière des entreprises) ou encore CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises) ne sont plus élevés qu'en Suède, où ils compensent la faiblesse des cotisations employeurs.

► **Une taxation record du capital.** Les prélèvements sur le capital des Français pesaient en 2017 10,7 % du PIB, contre 8,4 % dans le reste de l'Europe. C'était, certes, avant la suppression de l'ISF mais

PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES EN 2016 PAR ASSIETTE ÉCONOMIQUE



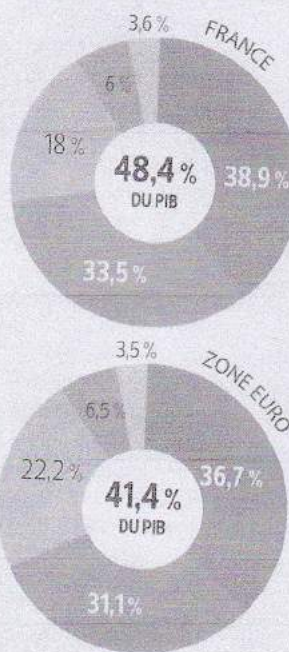
Note: Le taux de prélèvement obligatoire retenu pour 2016 par la Commission d'ère de calcul est l'estime par Eurostat, car la Commission a acquis ses données plus anciennes qui par exemple n'ont pas le rattachement de la redévance audiovisuelle dans les PD. Source: Fipeco

la disparition de ce symbole ne suffira pas à revenir dans la moyenne de l'UE, car cela n'enlèvera qu'à peine 0,1 point de PIB de taxation. En réalité, les revenus du capital sont taxés à hauteur de 53 % en France, contre 24 % en Allemagne ou 34 % en Italie, d'après les calculs de la Commission européenne (il s'agit ici du « taux implicite de taxation du capital », qui rapporte le produit des prélèvements obligatoires au montant des revenus du capital).

G. G.

PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES EN 2017 PAR NATURE JURIDIQUE

- Cotisations sociales
- Impôts sur la production et la consommation
- Impôts sur le revenu des ménages
- Impôts sur le bénéfice des sociétés
- Autres



Source: Fipeco